

Communiqué de presse

L'Etat de Vaud a toujours tous les atouts pour mieux faire

Lausanne, le 28 octobre 2025 - La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) a pris acte ce matin de la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation du député PLR Nicolas Suter «L'aide sociale vaudoise en comparaison intercantonale», basée sur les résultats de la récente étude mandatée par la CVCI «Eclairage sur l'efficacité de l'administration vaudoise». En réponse au Conseil d'Etat, la CVCI tient à apporter des éléments d'explications sur l'origine et l'intention de l'étude. Elle répond par ailleurs aux virulentes critiques portées par la cheffe du département concerné.

Le 19 août 2025, la CVCI a publié une étude comparative dont l'objectif était de se pencher sur les dépenses publiques et leurs différentes allocations destinées à la mise en œuvre des politiques publiques. Afin de situer le canton de Vaud, elle s'est intéressée aux pratiques de deux autres cantons partageant d'importantes caractéristiques communes – Berne et Zurich. Relevons que cette étude a été réalisée par un institut de recherche réputé (Swiss Economics), en toute indépendance, dont le travail d'analyse s'est basé sur des données publiques mises à disposition par l'administration fédérale. Un premier volet de l'étude compare de manière globale les dépenses publiques des trois cantons, puis plus spécifiquement les dépenses dans la politique sociale et la formation. Consciente que la méthodologie comparative est un exercice complexe, la CVCI souhaitait apporter un éclairage chiffré propre à faire avancer les pistes et analyses à poursuivre pour répondre à un débat politique existant et régulièrement porté au Grand Conseil vaudois, celui de l'efficacité.

Nous prenons acte des critiques avancées par le Conseil d'Etat dans sa réponse au député Suter. Malgré le fait que la CVCI soit entrée dans une logique de discussions en vue de clarifications et de transparence, des divergences méthodologiques subsistent encore et toujours. Ces différends ne pourront être clarifiés et détaillés via des communiqués de presse. Il convient néanmoins de noter que l'un des modèles remis en question par les services de l'administration se base sur une méthodologie éprouvée et utilisée notamment depuis des années par l'IDHEAP.

La CVCI note aujourd'hui la volonté du Conseil d'Etat, réitérée dans sa communication du jour, de rechercher l'efficacité dans ses dépenses et son intention de mettre en œuvre de bonnes pratiques au sein de son administration. Dans ce sens, les comparaisons cantonales gardent pour nous une grande utilité. Notre intention première était de chiffrer le sujet de l'efficacité et de lancer un appel à l'action politique.

En vue des vives discussions qui s'apprêtent à s'ouvrir sur le budget cantonal 2026, et les suivants, agir pour plus d'efficience serait bienvenu et bénéfique pour la santé de notre canton. Même si l'exercice est complexe, il est primordial de s'atteler à une analyse de fond sur les coûts des structures administratives cantonales, en comparaison, pour identifier des améliorations ayant un impact pérenne sur les dépenses publiques. L'Etat de Vaud a toujours tous les atouts pour mieux faire.

Contact pour plus d'informations :

Philippe Miauton – Directeur – 079 277 68 41 / philippe.miauton@cvci.ch

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie en quelques chiffres

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) est une association indépendante. Elle regroupe près de 3300 entreprises représentant environ 135'000 emplois, soit le tiers des emplois privés du Canton. Elle s'engage pour des conditions-cadres favorables au tissu économique et tire ses ressources des cotisations de ses membres, de la vente de services et de divers mandats. Centrée sur l'appui aux entreprises, des PME aux multinationales, elle est notamment active dans les caisses sociales, les conseils juridiques, la certification des exportations, la création d'entreprise, la formation continue, les analyses conjoncturelles et le réseautage.